



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120736

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/09/2024 15H09 C:005360 I:40057
V/REF : 961996
V/Email reçu le Jeudi 26/09/2024 a 15H09

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06884
IMMEUBLE : MENESTREL -6884
216/220 CHEMIN DES MENESTRELS
69440 CHAUSSAN

Vaulx en Velin, le 16 Décembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N216 MENESTREL - LOGEMENT DE MME FAVRE AU RDC - TEL:*06 16805320*
MOTIF : SUITE REF 24/07/2023 A 11H32

INTERVENIR POUR :
-REGLAGE PORTE FENETRE SEJOUR VOUS ETES DEJA INTERVENU LE 24/07/2023
-JUPE BAIGNOIRE
-METTRE DES PLAQUES POUR FIXE LES MANIVELLES AU MUR DANS LES DEUX
CHAMBRES A L'ETAGE

Donneur d'ordre : Mme F. KAID-AMEUR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 02/10 A 09H15 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME FAVRE AU REZ-DE-CHAUSSEE
- CONFECTION D'UN JOINT D'ETANCHEITE EN BAS DE PORTE-FENETRE DU SEJOUR
- REMISE EN PLACE DU TABLIER DE LA BAIGNOIRE - CELUI-CI EST GONFLE PAR
L'EAU - SON REMPLACEMENT EST NECESSAIRE
RENOI D'ANGLE NE TIENT PLUS ET PROVOQUE DES INFILTRATIONS D'EAU PAR
LE VOLET ROULANT
- POSE D'UNE PLAQUE EN BOIS ETANCHEIFIEE ET REMISE EN PLACE DU RENOI
D'ANGLE

IL EST A NOTER QUE LE LAVABO DANS LES WC DU BAS EST ENTRAIN DE TOMBER
SUITE A DES INFILTRATIONS D'EAUX

OBSERVATIONS

: AR LGESTION Email envoyé le 11/12/24 a 15H49 M. B CARRE
AR LGESTION Email envoyé le 11/12/24 a 15H40 Mme D. CHAMBLAS
RU LCOMPTER Email envoyé le 22/11/24 a 16H01 Mme F. KAID-AMEUR
DT LGESTION Email envoyé le 04/10/24 a 09H16 Mme F. KAID-AMEUR
PREVOIR LA REPRISE DES FIXATIONS DU LAVABO AVEC POSE DE RENFORT DERRIERE
LE PLACO ET REMPLACEMENT DU TABLIER DE LA BAIGNOIRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120736

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOTRE ACCORD AVANT PROGRAMMATION
A TITRE D'INFORMATION, CES PRESTATIONS NE SONT PAS COMPRIS DANS LE
MARCHE BPU.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
1,00	MS00035-FP.joints a levres/tubul.étanch.	2	50,56	50,56
1,00	MS00075-Entretien, réglage, graissage	2	65,73	65,73
TOTAL H.T.				171,91
T.V.A. a 10,00%				17,19
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>189,10</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 961996 du 26/09/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 778 583 du 26/09/2024

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MME FAVRE Annabelle

216 Chemin des Ménestrels

69440 CHAUSSAN

Téléphone : 06.16.80.53.20

06884-00001-00003-00001 H / Type 4 DUP / RDC

Date entrée: 17/12/2018

Délai

Date limite exécution : 11/10/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00052 Règlage de fenêtre ou porte fenêtre compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions PORTE FENETRE SEJOUR vous etes deja intervenu le 24 07 2023 (BC 897129)	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE jupe baignoire	1,00	136,36	136,36	13,64	150,00
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE METTRE DES PLAQUES POUR FIXE LES MANIVELLES AU MUR Dans les deux chambres à l'étage	1,00	136,36	136,36	13,64	150,00

Total H.T.	323,29
Total TVA	32,34
Total TTC	355,63

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5





Bon de Commande

N° : 961996 du 26/09/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par KAID AMEUR Fatima le 26/09/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **216 Chemin des Ménestrels 69440 CHAUSSAN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **26/09/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 961996